vois rien autre chose à faire pour nous de nous emparer de la ligne et des obligations et de l'exploiter comme partie du réseau de l'Intercolonial. J'espère que le ministre y songera sérieusement et je puis lui donner l'assurance que quel que soit le gouvernement qui sera au pouvoir au Canada ou au Nouveau-Brunswick, c'est une question qu'il faudra regarder en face. C'est la première fois qu'elle a été soumise à l'attention de la Chambre, mais nous y reviendrons car la situation est simplement intolérable et elle est due au fait que le Gouvernemnt n'a pas tenu la promesse faite à la province à laquelle on a imposé une dépense de sept ou huit millions de dollars.

L'hon. M. COCHRANE: Je ne vois pas comment l'honorable député peut dire que nous n'avons pas tenu notre promesse. Le bill a été adopté et nous nous y sommes conformés. Nous avons consenti à donner une subvention et nous l'avons payée.

M. CARVELL: Vous avez absolument annulé la subvention d'Andover.

L'hon. M. COCHRANE: Non, elle a été périmée, nous ne l'avons pas annulée.

M. CARVELL: Elle n'a pas été renouvelée.

L'hon. M. COCHRANE: Je sais qu'elle n'a pas été renouvelée, parce qu'ils n'ont pas pu construire la ligne. Nous nous conformons maintenant à notre convention et neus payons 40 pour 100 des recettes. Nous n'avons pas construit le pont sur le fleuve à Andover, mais.....

M. CARVELL: Vous n'exécuterez pas votre convention

L'hon. M. COCHRANE: C'est impossible de le construire.

M. CARVELL: Alors vous refusez d'exécuter la convention du Parlement.

L'hon. M. COCHRANE: Je le sais, mais il y a du sens commun en tout et il y a des choses que le Gouvernement doit faire et d'autres qu'il ne doit pas faire.

Vous le savez aussi bien que moi; il ne passerait guère de trafic sur ce pont qui coûterait je ne saurais dire combien. . .

M. CARVELL: Le coût ne dépasserait pas un quart de million de dollars.

L'hon. M. COCHRANE: Je vous y vois avec votre quart de million; jamais vous ne pourriez construire ce pont pour \$250,-000.

M. CARVELL: Mon honorable ami parse en ce moment de ce qu'il ne connaît pas.

L'hon. M. COCHRANE: Je cite l'opinion des meilleurs ingénieurs du pays.

M. CARVELL: Mon honorable ami n'a jamais vu l'emplacement du pont.

L'hon. M. COCHRANE: Je l'aurais vu que cela ne changerait rien; je n'exprime pas mon opinion personnelle.

M. CARVELL: Le ministre ne s'appuie certainement pas sur les rapports des ingénieurs.

L'hon. M. COCHRANE: Au contraire. L'ingénieur en chef, nommé par l'ancien gouvernement pour surveiller la construction du pont de Québec, a fait un rapport dans lequel il déclare que l'entreprise coûterait \$3,000,000.

M. CARVELL: Je savais bien que mon honorable ami ne connaissait pas l'affaire. Il ne parle pas du tout du pont auquel j'ai fait allusion.

L'hon. M. COCHRANE: Vous parlez du pont qui traverserait la rivière Saint-Jean:

M. CARVELL: Certainement—à Andover.

L'hon. M. COCHRANE: Ah! c'est différent!

M. CARVELL: Je savais bien que mon honorable ami n'était pas au fait.

L'hon. M. COCHRANE: Je parle du pont qui traverse la rivière dans la direction de Saint-Jean.

M. CARVELL: Je ne parle pas du tout de ce pont-là. A l'origine le projet était de construire trois ponts, l'un à Saint-Jean et un autre à Andover. Le pont d'Andover ne coûterait pas plus de \$150,000; peut-être même le prix ne dépasserait-il pas \$200,000. Il est nécessaire au raccordement de l'Intercolonial avec le Trancontinental dans le voisinage de Grand-Falls. Je parle nullement du pont dont parle le ministre en ce moment.

L'hon. M. COCHRANE: Très bien.

M. CARVELL: Je ne critique pas, vu que le Gouvernement fait raccorder le chemin de fer avec la ville de Saint-Jean, bien qu'à mon avis, il eût pu faire de meilleurs arrangements. Le raccordement se fait par voie de Westfield et l'on utilise dans ce but une partie de la ligne du Pacifique-Canadien. Quoi qu'il en soit, je blâme le Gouvernement parce que dans l'autre cas, le point de raccordement est en pleine campagne et qu'il a refusé de re-